

DE LA VALEUR DE LA VIE EN DÉMOCRATIE

Par Erwan Le Noan

Partner Altermind, Erwan Le Noan est membre du conseil scientifique de la Fondation pour l'innovation politique.



L'une des nouveautés macabres de la crise du Covid-19 aura été le décompte, public et quotidien à la télévision, des morts emportés par la maladie – comme un étalon de la gravité du moment et un indicateur de la durée de la privation de liberté imposée par le confinement et ses suites. Le sujet aura évidemment été polémique, le doute se faisant autour de la sincérité des chiffres présentés par le gouvernement, lui-même remettant d'ailleurs en cause la fiabilité des meilleures performances de notre voisin allemand, qui décompte trois fois moins de morts. S'il est bien trop tôt pour tirer des leçons d'une pandémie dont les effets ne se sont certainement pas encore pleinement déployés, il est cependant possible d'envisager ce qu'elle nous enseigne de notre relation à la mort et, à travers elle, à la démocratie.

Les témoignages ont été nombreux et émouvants de familles empêchées de se rendre auprès de leurs proches pour leurs derniers instants de vie, de leur dire adieu ou de leur rendre hommage ensuite lors des obsèques. Dans un pays développé, au XXI^e siècle, ces images avaient, parmi d'autres, quelque chose de bouleversant, illustrant à la fois la gravité de la pandémie et aussi la submersion des services de l'État, dépassés par les événements. Mais, au-delà, ce « grand confinement » du monde a donné tort à ce que tous les populistes anticapitalistes répètent *ad nauseam*, car dans notre XXI^e siècle « mondialisé » et « interdépendant », le « politique » garde le dessus sur l'économique. Si le monde s'est enfoncé dans un gouffre économique, c'est d'abord par un choix assumé : celui du confinement généralisé pour sauver des vies humaines. Dans ce moment exceptionnellement grave, chacun a pu constater de façon claire que « nos vies valent plus que les profits ». Les conséquences économiques de cette crise sont massives : c'est une récession historique qui se dessine. Le coût du confinement a

été évalué par l'Insee à 3 points de PIB par mois et la croissance française a chuté de près de 6 % au premier trimestre 2020. Ce choc n'a certainement pas fini de bouleverser le monde. Les répliques à ce séisme sanitaire seront aussi sociales et peut-être politiques.

Le choix fait par le monde de se précipiter dans la crise économique est révélateur de ce que, dans les démocraties, le respect de la vie humaine est une valeur non négociable et supérieure. Ce n'est pas une nouveauté : dans nos régimes, les opinions publiques contemporaines sont toujours moins disposées à sacrifier leurs concitoyens, quelle que soit la cause. On le savait pour les exécutions judiciaires (la peine de mort est désormais abolie dans un grand nombre des pays¹) ou pour les conflits armés (la mort d'un soldat au front affecte tant l'opinion publique qu'elle devient presque inacceptable – causant d'ailleurs depuis longtemps de difficiles réflexions aux stratégies militaires²) ; on le sait désormais lorsque se confrontent des impératifs sanitaires et des préoccupations économiques.

Ce trait est probablement particulièrement caractéristique des démocraties. C'est parce qu'ils sont sous la pression de leurs électeurs et de leurs opinions publiques, et parce qu'ils sont confrontés à des contre-pouvoirs que les dirigeants de ces régimes sont contraints de suivre les préoccupations et les préférences populaires, et qu'ils ne peuvent agir de leur propre chef. Évidemment, cette interaction n'est pas un long fleuve tranquille, les débats sont vifs, les gouvernements remis en question, mais c'est le propre de la vie démocratique que d'être faite de soubresauts, de conflits, d'avancées et de reculs, de défis, de réussites et d'échecs. L'exemple des États-Unis, où le débat sur le confinement a été d'une particulière virulence en cette période préélectorale, l'illustre bien.

Dans nombre de dictatures ou de régimes oppressifs, à l'inverse, le questionnement est interdit. Les vies individuelles y importent peu, car les hommes – et souvent encore moins les femmes – n'y ont pas de droits. Les doutes et les incertitudes qui entourent les statistiques sur les droits de l'homme – en Chine notamment – confirment au demeurant le peu d'importance que ces régimes accordent au respect des êtres humains : le respect de l'autorité du gouvernement – ou du chef seul – s'impose à tout le reste. Toutes les interrogations qui ont entouré les statistiques chinoises le montrent assez clairement : le défaut de transparence suscite la défiance du reste du monde.

La crise du coronavirus confirme ainsi la résilience du modèle libéral. Dans les moments les plus durs, non sans tensions, les démocraties confirment le plus souvent leur attachement à leurs idéaux humanistes.

Ce texte a été rédigé le 26 mai 2020, actualisé et publié le 1^{er} août 2020.

1. À ce jour, 105 États ont aboli la peine de mort pour tous les crimes, 8 l'ont abolie pour les crimes de droit commun et 50 respectent un moratoire sur les exécutions en droit ou de fait, soit 163 États au total. La peine de mort est toujours appliquée dans 34 États et territoires (voir Pierre Manent, *La Raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Gallimard, 2005).

2. Voir Vincent Desportes, *L'Amérique en armes. Anatomie d'une puissance militaire*, Economica, 2002.